

## Communiqué No 2010006 : 10 raisons pour choisir la Suisse romande

Lausanne, le 14 juin 2010

Le travail de Publicité Romande est d'optimiser les conditions-cadres pour notre branche économique. Chaque jour, nous nous dépensons sans compter pour combattre les interdictions publicitaires qui se multiplient et mettent en danger nos entreprises, nos emplois, mais également la liberté d'expression, pilier essentiel de notre société dont la communication commerciale est une composante essentielle.

Simultanément, nous devons aussi valoriser la chaîne créative romande. Pouvons-nous faire de l'arc lémanique un des hubs européens de la publicité comme c'est déjà le cas pour d'autres pans de notre économie régionale ? Sans doute : la création romande évolue dans un environnement international hyper-compétitif qui fait appel aux compétences les plus pointues. C'est pourquoi, nous avons mis en place avec les Créatifs romands et cominmag, l'action : 10 raisons pour choisir la Suisse romande.

Retrouvez sur [www.publiciteromande.ch/10raisons/](http://www.publiciteromande.ch/10raisons/) les atouts qui sont les nôtres. Une action qui doit aussi nous permettre de viser une allocation équitable entre les régions linguistiques des mandats de la confédération.

Pour tout renseignement, veuillez contacter : François Besençon, Président, 079 446 18 12

**A propos de Publicité Romande** – Publicité Romande est une marque de la Fédération romande de publicité FRP, organisation faîtière de la publicité en Suisse romande créée en 1928. Publicité Romande défend l'industrie publicitaire en Suisse romande. Elle siège notamment auprès de Publicité Suisse PS, de la Commission suisse pour la Loyauté, de la Fondation statistique suisse en publicité, du centre de formation SAWI, de la commission des utilisateurs de la REMP et de la fondation Mediapulse. Publicité romande est également propriétaire de Com.In Sàrl, société éditrice du journal Com.In.  
Président : François Besençon (+4179 446 18 12)